



Paris, lundi 3 février 2025

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2025/00780

Modifiant l'avis n° FR/2024/08417

Pris en application :

Arrêté préfectoral n°75-2024-10-24-00003

Travaux de tiers (Port de la Tournelle)**SEINE - TRAVERSEE DE PARIS****Ne pas serrer la rive gauche (Chenal à 15 m du bord du quai)
(tous les usagers - dans les deux sens)**

- **du 28/10/2024 au 20/04/2025 uniquement du lundi au vendredi
entre 08:00 et 18:00**

- o Seine dans Paris
entre les pk 169.180 et pk 169.380 - Rive gauche

**Respect de la signalisation en place (tous les usagers - dans
les deux sens)**

- **du 28/10/2024 au 20/04/2025 uniquement du lundi au vendredi
entre 08:00 et 18:00**

- o Seine dans Paris
entre les pk 169.180 et pk 169.380 - Rive gauche

**Une interdiction de stationner (Zone d'arrêt d'urgence
fermée pendant les travaux) (tous les usagers - dans les deux
sens)**

- **du 28/10/2024 au 20/04/2025 uniquement du lundi au vendredi
entre 08:00 et 18:00**

- o Seine dans Paris
entre les pk 169.180 et pk 169.380 - Rive gauche

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)

- **du 28/10/2024 au 20/04/2025 uniquement du lundi au vendredi
entre 08:00 et 18:00**

- o Seine dans Paris
entre les pk 169.180 et pk 169.380 - Rive gauche

Commentaire :

Conformément à l'arrêté préfectoral modificatif ci-joint, Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de l'allongement des travaux de réfection du port de la Tournelle.

Ils sont réalisés depuis un atelier fluvial dont le pilote assure une veille sur le canal 10 de la VHF. Son stationnement hors période de chantier s'effectue en semaine sur les escales du port de la Tournelle et le week-end sur le port Saint-Bernard à l'extrémité amont de la zone d'attente de l'alternat permettant ainsi l'utilisation de la zone d'arrêt d'urgence.

Des pavillons alpha indiqueront la présence de plongeurs.

De plus, le chenal de navigation est décalé en rive gauche à 15 m du quai. Des panneaux et des bouées de signalisation sont mis en place pour indiquer la limite temporaire du chenal.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont priés de faire preuve d'une extrême vigilance, d'éviter de faire des remous et de respecter la signalisation en place.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

21/04/2025

Chargé de mission

Signé

Cédric PAYET